

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 40 (1914)
Heft: 8

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5. Transferts.

Section des Grisons: Enderlin, M. P., dipl.-Kulturingenieur, Chur, (früher Einzel).

Membres isolés: Meier, Joh. Architekt, Wetzikon, (früher Sekt. Basel); Schmid, K., Ingenieur, Weesen (früher Sekt. Zürich); ten Bosch, M., Ingenieur, p/a. Brüder Schiel, Maschinenfabrik, Brasso (Ungarn), (früher Sekt. Zurich); Hirsbrunner, Joh., Ing. Top., Eidg. Schiessbureau, Thun, (früher Sekt. Bern); Haller, Hans, Architekt, Zurich 7, Pestalozzistrasse 34, (früher Zurich); Sonderegger, Arnold, Ingenieur, Uzwil, (früher Sekt. St-Gallen).

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

Rapport du Comité sur la marche de la société pendant l'exercice 1913-1914 présenté dans l'assemblée générale du 30 mars 1914.

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport ci-après sur l'activité de notre société durant l'exercice 1913-1914 :

1^e Comité de l'Alliance. Le comité élu par l'assemblée générale du 31 mars 1913 se composait de: MM. Louis de Vallière, ing., président; Charles Thévenaz, arch., secrétaire; Louis Gorgerat, ing., caissier; Edmond Quillet, arch., membre pour la section vaudoise et Auguste Marguerat, ing., membre pour la société vaudoise.

Le comité a tenu 21 séances dont 15 consacrées à la préparation des festivités de la Société suisse des Ing. et Arch. et 7 séances pour expédier les affaires courantes de la société.

2^e Décès. Nous avons eu à déplorer pendant cet exercice les décès de 4 de nos adhérents savoir: MM. Gust. Falconnier, arch., Nyon; Hermann Lavanchy, arch., Montreux; Henri Golliez, géol., Berne et Alexis Chessez, ing., Territet. Chacun a encore à la mémoire le souvenir de ces excellents collègues auxquels nous rendons ici un dernier et sincère hommage d'affection et de gratitude.

D'autre part nous avons eu le plaisir de prononcer 6 admissions, soit: MM. L. Compoudou, ing.; Jacques Savary, arch., G. Chappuis, ing., Brigue; A. Bieler, ing., Brigue, pour la société vaudoise; et MM. Amiras Oreste; Höter Max, pour la section vaudoise. En outre, MM. Cochand, ing., Jules-Henri Verrey, arch., Ch. Gunthert, arch., Vevey, René Bonnard et Jean Picot, arch. à Lausanne faisant partie de la société vaudoise ont demandé leur admission dans la section vaudoise.

Situation financière. L'avoir de la société à l'assemblée générale de l'année dernière était de Fr. 4360 01, il s'élève à ce jour à Fr. 3635 56 d'où une diminution sur l'exercice précédent de Fr. 724 45.

Nous renvoyons pour le détail au rapport du caissier et aux propositions des vérificateurs des comptes désignés dans la précédente assemblée générale.

Séances. — Il a été tenu 4^e séances, dont 3 ordinaires et 1 extraordinaire.

45^{me} assemblée générale. — L'activité de notre société et de son comité a été presque entièrement absorbée par la préparation de la 45^{me} assemblée générale de la Société suisse des ingénieurs et architectes.

A cette occasion, le comité a formé 6 commissions, savoir: commissions de réception, finance et logements, diver-

tissemens, exposition rétrospective, locale à Vevey, locale à Montreux. Rappelons qu'en outre il fut édité sous l'habile direction de M. Aug. Marguerat un « album-souvenir » publiant les principaux travaux exécutés ces dernières années dans notre canton.

Nous pouvons nous féliciter de la parfaite réussite des festivités accompagnant cette assemblée qui auront contribué à resserrer les liens d'amitié avec nos collègues des autres sections.

Cours spéciaux. Notre comité a entretenu de fréquents rapports avec le comité central au sujet de l'organisation de cours spéciaux tels que ceux donnés à Zurich. Faute de temps ces cours demandant une longue préparation n'ont pu être donnés cette année, et la principale tâche du comité qui nous succédera sera de parachever cette organisation.

Conférences. Outre la conférence donnée à l'assemblée générale de la société suisse par M. Buttiaz, sur le régime des eaux dans le canton de Vaud, nous avons eu le plaisir d'entendre M. Willfort, ing. à Vienne, qui traita d'un nouveau procédé d'assèchement des maçonneries.

Bulletin technique. Nous n'avons que compliment à adresser à la rédaction de notre organe officiel.

Le contrat liant ce dernier et la société suisse expirant cette année, nous avons, d'accord avec le Comité central élaboré un nouveau projet de contrat qui a été ratifié dans l'assemblée du 2 février 1914.

Divers. Pour donner suite aux décisions de l'assemblée du 2 février 1914, notre comité a, à la date du 18 mars adressé une pétition au conseil communal de Lausanne lui demandant de mettre en concours public les constructions importantes que la commune pourrait projeter.

Sur l'invitation des Départements de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, notre société s'est occupée comme les années précédentes de l'organisation des examens de fin d'apprentissage des dessinateurs en bâtiment.

Par circulaire du comité central un nouveau projet de tarif des ingénieurs a été soumis à nos membres. Il a été nommé une commission d'étude de ce projet.

Le rapport de cette commission, présidée par M. Buttiaz, ing. sera présenté à cette séance.

Nous croyons avoir relaté les principaux faits illustrant la vie sociale de notre Société. Il nous reste, Messieurs, à vous demander décharge du mandat que vous nous avez confié jusqu'à ce jour. Nous terminons en souhaitant une activité toujours plus grande au comité qui nous succédera et en faisant des bons vœux pour le constant développement de notre société.

Pour le Comité:

Le président, L. DE VALLIÈRE. Le secrétaire, CH. THÉVENAZ.

Résultats du concours pour le Musée des Beaux-Arts, à Bâle.

Prix de Fr. 3000 au projet « Rundgang », de M. E. Fäsch, architecte, à Bâle.

Prix de Fr. 3000 au projet « Cour d'honneur » de MM. H. Bernoulli et R. Grüniger (Basler Baugesellschaft), architectes, à Bâle.

Prix de Fr. 2000 au projet « J. Burckhard » de MM. Bräm frères, architectes, à Zurich.

Prix de Fr. 2000 au projet « Prado » de M. A. Maurer, architecte, à Düsseldorf.

Prix de Fr. 1000 au projet « Lälkenig » de M. K. Moser (Maison Curjel et Moser), architecte, à Zurich.

Prix de Fr. 1000 au projet « Am Ring III », de M. W. Meyer, à Dresde.

Les plans sont exposés jusqu'au 3 mai au Gewerbemuseum :

la semaine, de 9-12 1/2 et de 1 1/2 à 5 h.

le dimanche, de 10-12 1/2 et de 2 à 5 h.

BIBLIOGRAPHIE

Etude sur les locomotives de montagne et particulièrement la locomotive compound articulée, système Mallet.

par M. A. Mallet.

Sous ce titre l'auteur présente au public une notice historique publiée pour la première fois dans les mémoires de la Société des ingénieurs civils de France.

M. Mallet comprend dans son étude les locomotives à adhérence telles que nous les utilisons en Suisse, par exemple, sur nos chemins de fer rhétiques, au Gothard, à l'Yverdon-Ste-Croix, etc.

L'auteur montre par quels moyens et dans quelles circonstances la locomotive a été transformée pour obtenir un effort de traction plus considérable, puis décrit et discute les machines ayant pris part au concours du Semmering qui apporta, on le sait, plusieurs idées nouvelles et contribua beaucoup au développement des locomotives à adhérence.

M. Mallet traite ensuite la locomotive bien connue dont il est l'auteur et développe le sujet à un point de vue plutôt historique, d'une manière peut-être plus magistrale qu'impartiale.

En somme la notice que M. A. Mallet présente au public est fort intéressante, elle forme un résumé précieux d'un chapitre important de l'histoire des chemins de fer. Elle a d'autant plus de valeur qu'elle a été écrite par un ingénieur ayant vécu toutes les phases du développement moderne de la locomotive.

J. C.

Schweizerisches Bau-Jahrbuch 1914. Architektur, Bauwesen und Kunst-Handwerk. Mit über 100 Abbildungen von Bauwerken und kunstgewerblichen Arbeiten. Format 22/30. Verlag J. Wagner, Zurich.

Parmi les notices que renferme cet ouvrage, citons : Les cités-jardins, par A. Bauer. — L'architecture à l'exposition nationale de Berne, par A. Bauer. — L'importance au point de vue économique, de l'industrie du bâtiment en Suisse, par C. Brüschweiler. — Sur l'hypothèque légale des entrepreneurs et des artisans, par Volmar, etc. La partie consacrée à des descriptions de bâtiments, particulièrement soignée, est illustrée de superbes clichés imprimés de la façon la plus artistique sur papier de luxe légèrement teinté en jaune. Les connaisseurs s'émerveilleront de la perfection à laquelle l'imprimeur a atteint dans la reproduction en similigravure. En résumé, on trouvera dans ce Jahrbuch une excellente revue, présentée par les spécialistes les plus compétents, du mouvement architectural dans la Suisse allemande.

E. G.

Commission allemande du béton armé. Essais au feu. Prof. Gary, Berlin. Edition W. Ernst. 12 pages et 10 fig. Broché 1,20 Mk.

Après avoir relaté dans le rapport n° 11 les résultats mêmes des essais au feu de deux maisonnettes en béton armé, M. Gary nous apporte ici un supplément qui parle du travail de démolition encore considérable qu'il a fallu pour déblayer le terrain. Il est remarquable que les résultats de Berlin donnent une supériorité marquée au béton de calcaire cassé sur le béton de gravier siliceux, qui semble plus délicat au feu. M. Henne nous avait apporté l'avis contraire dans son étude relative aux effets du feu, sur des éprouvettes du laboratoire de Philadelphie. Les essais de Gary sont plus directement pratiques du reste et se sont terminés par aspersion par jet d'hydrant. C'est peut-être alors que le gravier plus dur a souffert. Il conclut du reste que les deux bétons ont admirablement résisté au feu d'abord, puis aux essais subséquents de charge pour lesquels ils avaient conservé toute leur élasticité générale. Il a fallu ensuite démolir à grands coups de masse. Il ne s'agissait pourtant que de parois de 8 cm., entretoisées de quelques sommiers et poteaux. Le béton de calcaire sonnait clair tandis que celui de silice était en partie mat et fissuré.

Comme c'est normal, l'adhérence participait à l'altération de la résistance à la compression. Le dosage était de 1/4, soit environ 350 kg. de ciment par m³ de béton, et le malaxage était fait à la main, à l'état plastique plutôt sec, avec 12 % d'eau.

A. P.

Commission autrichienne du béton armé. Essais de piliers.

Rapport de J. A. Spitzer, ingénieur. Edition Fr. Deuticke, Vienne. 268 pages et 287 fig. Broché 10 Mk.

Le distingué directeur de l'entreprise Westermann, à Vienne, rapporteur de la Commission opérant sur 170 colonnes de 3 à 7 m. de hauteur, avec la presse de 800 tonnes du Laboratoire de l'École polytechnique royale autrichienne, a pu rassembler un matériel d'expérience considérable, secondé qu'il était par l'esprit de sacrifice remarquable des usines de fer et de ciment auquel appel fut fait. Et ses prémisses, comme ses conclusions, forcent l'attention. Ses prémisses surtout. M. Spitzer constate d'abord que l'éclatement des angles des piliers armés est le fait du gonflement de l'armature, supérieur à celui du béton armé de qualité suffisante. Le « facteur de Poisson », rapport des déformations longitudinales et transversales, qui est de 10/3 pour le fer, monte de 3 à 8 dans le béton avec l'âge et la qualité. Notre auteur constate aussi que la résistance définitive du pilier dépend surtout de ces deux facteurs du béton, et que l'armature ne fait qu'un appoint, proportionnel du reste à sa section multipliée par un facteur encore inférieur le plus souvent à notre chiffre de 10. Il faut donc en déduire que les piliers jeunes périront par écrasement, mais qu'avec l'âge le danger d'éclatement augmentera. Les essais montrent en effet que la rupture brusque est plutôt le fait des piliers jeunes, de 40 jours environ, et que les piliers à armature profonde, non frettés, ont plutôt mieux résisté que ceux où l'excentricité de l'armature augmentait pourtant le moment d'inertie.

Malheureusement, la théorie ne semble plus concorder avec les faits quand notre auteur veut reporter l'influence du gonflement sur le calcul des piliers frettés. Son explication de la première phase, dans laquelle la frette travaille